

**Union des Délégués Départementaux de l'Education Nationale**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA CIRCONSCRIPTION ROCHE-NORD**

Lundi 10 décembre 2018

Etaient présents :

M. Morin, Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription Roche-Nord  
Les Délégués : Gérard Cloutour (Mouilleron le Captif, Pyramides La Roche), Michel Parsy (Jean Yole La Roche), Pierre-Marie Papon (Aizenay), David Leray (La Genétouze) et Daniel Guillon (Laënnec et Pont-Boileau la Roche)

Excusés : Alain Marolleau (Le Poiré sur Vie)

Absent : Bernard Levacher (Jean Moulin La Roche, St Denis la Chevasse, Bellevigny)

**Intervention de Mr Morin.**

Mr l'Inspecteur souhaite que soit souligné dans le compte-rendu « son agacement » au constat de l'absence de M. Marolleau et Levacher à la réunion de délégation, cela deux années consécutives, «délégués actifs dans leurs écoles et médiateurs dans leurs communes, je regrette qu'ils ne participent pas à ces travaux ».

Il remet à chaque Délégué un document complet de présentation de la circonscription :

- Organisation de la circonscription pour la rentrée 2018 avec : les taux d'encadrement, les effectifs des écoles
- La situation des écoles C.A.P.E.
- Les missions des 2 C.P.C., Gilliane JOTTREAU et Yohann DAGUERRE
- Le rappel des priorités de la rentrée (réunions des directeurs)
- Le contrat d'objectifs 2018-2019 pour la circonscription, en référence au Projet académique 2018-2022.

Circonscription Roche-Nord : Son appellation va changer à la rentrée 2019 ; elle est très impactée par le redécoupage des circonscriptions en Vendée : la moitié des écoles vont quitter la circonscription.

Les secteurs des collèges définissent les nouvelles circonscriptions ; la carte sera officialisée après validation par le Ministère. Quelques mesures du projet :

Beaulieu... Les Sables « littoral Ouest »

Collège d'Aizenay (écoles d'Aizenay et La Genétouze)... Challans

Les collèges de La Roche (Gondoliers, Renoir, Herriot)... Roche-Sud

Nouveau pour Roche-Nord : les collèges Haxo La Roche, Belleville et Les Essarts.

Une nouvelle « mini-circo. » maternelle est créée ; elle comptera 5 écoles maternelles yonnaises de Roche-Sud et 5 de Roche-Nord ; pour ces groupes scolaires, il y aura donc un(e) I.E.N. élémentaire et un(e) pour la maternelle.

Rentrée 2018 : 149 classes, 5 dispositifs U.L.I.S., 3508 élèves (- 80), 1 fermeture au Beignon

Une baisse continue des effectifs, comme la démographie.

Le « privé » résiste bien, une ouverture en maternelle

Jean Moulin : 2 dispositifs particuliers, avec services civiques : enfants allophones et accueil des moins de 3 ans.

Ecoles yonnaises en C.A.P.E. : la convention académique est prolongée pour 2018-2019 ; elle est maintenue aussi pour 2019-2020 en attendant la « refonte » de l'Education Prioritaire.

Horaires de la semaine scolaire : les écoles de la ville de La Roche sur Yon fonctionnent ainsi : semaine de 4 jours pour les classes maternelles et 4,5 j pour les classes élémentaires.

La Ville organise les « petits mercredis » pour les enfants de maternelle.

Intervenants : Les demandes d'intervention passent par un contrôle des dossiers (casier judiciaire...). Elles sont très nombreuses et la gestion a demandé beaucoup de temps...

Le dossier doit être cohérent avec le projet d'école, s'insérer dans les programmes, d'une durée limitée dans l'année et d'un volume raisonnable dans la discipline.

Gratuité : un coût parfois élevé pour la participation à une classe découverte dans certaines écoles ; le budget est trop important pour certaines familles.

Enseignants en difficultés : les cas d'enseignants en souffrance au travail sont en augmentation ; les causes sont souvent très différentes, ne touchent pas que des jeunes enseignants, les situations sont souvent difficiles à gérer humainement.

Il existe maintenant 2 médecins de prévention (au lieu d'un) à la Direction Académique.

Problèmes « laïcité » : deux situations ont dû être gérées au Beignon-Basset (attitude d'un élève et de son papa) et à Jean Yole (restauration scolaire)

### **Tour de table : la parole aux DDEN.**

Des échanges riches et constructifs entre M. l'Inspecteur et les délégués sur les sujets qu'il a abordés. Il souligne le rôle important que nous avons dans certaines circonstances.

Aizenay : Pierre-Marie Papon

Une médiation « ATSEM-parent » a été faite par le délégué à l'école de La Pénrière ; elle fut efficace. M. l'Inspecteur apprécie cette initiative, souhaite être informé lors d'une telle situation.

Rénovation complète du groupe scolaire Louis Buton ; les parents, enseignants sont très impliqués dans le projet, avec le DDEN... le restaurant scolaire sera finalement inclus dans le projet.

Jean Yole : Michel Parsy

Problème au restaurant scolaire avec les menus ; certaines familles demandent des menus « sans porc », végétariens...

Cela existe-il dans d'autres écoles? À voir avec les services municipaux comment ces demandes sont gérées.

Pont Boileau : Daniel Guillon

La construction du groupe scolaire est bien avancée, ouverture à la rentrée 2019. Cette réalisation était très attendue.

Un poste provisoire « brigade sédentaire » a été attribué à l'école maternelle après la fermeture de la 5<sup>e</sup> classe, ainsi recréée en septembre.

Laënnec : Daniel Guillon.

Des travaux ont été effectués à l'école maternelle (rénovation de façade), il reste à réaliser le « bloc nord » à l'élémentaire.

Ces deux groupes scolaires bénéficient de la Convention C.A.P.E. ; ils s'inquiètent de la suite qui lui sera donnée.

Mouilleron le Captif : Gérard Cloutour

Un risque de fermeture à l'école maternelle

Pyramides : Gérard Cloutour

2 classes U.L.I.S, continuité avec le collège où il y a aussi une U.L.I.S

La Genétouze : David Leray

D'importants travaux d'amélioration et d'isolation ont été réalisés par la Municipalité. Les effectifs sont stables. La confirmation du secteur « collège d'Aizenay » est apprécié des parents, après plusieurs changements.

## **Informations générales**

- Le vade-mecum (guide du D.D.E.N.) est remis à chaque délégué et à M. Morin
- La cotisation pour 2019 est fixée à 28 euros.
- L'assemblée générale de l'Union de Vendée des DDEN aura lieu à l'Aiguillon sur Mer le 23 mars 2019.

Le secrétaire de séance,  
Daniel Guillon.